



Evolution du modèle de distribution Boutiques en SOLDES !

La Direction Grand Public d'Orange France a présenté le projet d'évolution de la politique de relation clients dans les boutiques et sa déclinaison en Agences de Distribution (AD) pour la période 2023-2026 (hors Corse et Outre-mer).

Après 10 ans de décroissance de son réseau, la Direction d'Orange France a décidé d'inverser cette tendance, en visant les 620 boutiques d'ici la fin de période du projet. Mais il s'agit en fait d'une réduction des coûts de fonctionnement de l'ensemble du réseau distribution.

La Direction prévoit à la cible un parc métropolitain de 120 boutiques en AD, à minima d'ici 2026, qui seront sous un nouveau format « expérientiel ». Leur surface d'accueil sera comprise entre 100 et 200 m² avec un effectif de 11 ETP (équivalent temps plein) par boutique.

Quant aux 500 boutiques restantes, Orange France prévoit, pour la période 2023-2026, le transfert de 160 boutiques Orange SA vers sa filiale Générale de Téléphone (GDT), dont l'approche sera essentiellement axée sur la transaction commerciale. La GDT aura en charge de gérer deux formats : un concept « essentiel » avec des boutiques généralement localisées dans les villes intermédiaires, et un autre dit de « proximité », de petit format, dont la force de vente sera centrée dans les zones rurales.

Le reclassement des personnels des AD sera donc l'enjeu prioritaire de la direction. 3 845 salariés dont 533 managers et 3 248 conseillers client sont concernés par ce projet. **FOCom demande que la direction propose des postes dans le bassin GPEC de chaque salarié concerné et les mette en visibilité.**

Comment l'entreprise compte-t-elle tenir ses engagements alors que l'ancrage territorial d'Orange France tend à regrouper ses activités tertiaires ?

Ce n'est pas aux personnels des boutiques de payer la note de la stratégie coûteuse et hasardeuse opérée ces dernières années par Orange !

Dans l'intérêt des salariés, FOCom revendique :

- ✓ la communication de l'ensemble des boutiques qui seront transférées à la filiale GDT,
- ✓ l'intégration des salariés de la GDT à Orange SA,
- ✓ la mise en visibilité des réorganisations dans les boutiques qui maintiennent leur activité,
- ✓ des propositions de postes au plus près des lieux de vie de chaque salarié,
- ✓ une revalorisation de la fiche de poste des conseillers en boutique,
- ✓ l'ouverture de négociation pour l'accompagnement des salariés.



VOTRE DÉFENSE
notre engagement!



J'adhère à FOCom
en ligne

